

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail — Liberté — Patrie



ASSEMBLÉE NATIONALE

Cabinet de la Présidente

**OUVERTURE DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE
L'ANNÉE 2024**

DISCOURS DE
SON EXCELLENCE, MADAME LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE
NATIONALE

Lomé, 5 mars 2024

Madame et Messieurs les Présidents des institutions de la République ou leurs représentants ;

Monsieur le Premier ministre Komlan MALLY ;

Monsieur le Premier ministre Joseph Kokou KOFFIGOH ;

Ministre d'État, Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme foncière ;

Madame et Messieurs les membres du Gouvernement ;

Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique et représentants des institutions internationales ;

Mesdames et Messieurs les membres du bureau de l'Assemblée nationale ;

Messieurs les présidents des groupes parlementaires ;

Mesdames et Messieurs les présidents des commissions permanentes de l'Assemblée nationale ;

Honorables députés et chers collègues ;

Messieurs les Maires ;

Vénérés chefs traditionnels ;

Autorités politiques, administratives,
militaires et traditionnelles ;

Mesdames et Messieurs les Chefs de service
de l'administration parlementaire ;

Mesdames et Messieurs les professionnels
des médias ;

Distingués Invités ;

Mesdames, Messieurs,

Ce jour, premier mardi du mois de mars 2024, nous nous rassemblons sous la voûte de notre hémicycle, pour procéder à l'ouverture de la première session ordinaire de l'année, conformément aux dispositions de l'article 55 alinéa 2 de la Constitution.

En cet instant solennel, permettez-moi tout d'abord, de rendre grâce à Dieu, qui nous donne le souffle de vie et la santé. Nous nous plaçons sous sa protection et implorons sa bénédiction pour la sécurité et la paix au Togo ainsi que dans le monde.

J'adresse ensuite mes salutations les plus chaleureuses à vous, chers collègues députés, heureuse de vous retrouver.

Je tiens tout particulièrement à associer à ces salutations, les personnalités qui se sont données du temps pour répondre à notre invitation. Votre présence rehausse certes la solennité de la cérémonie, mais témoigne aussi de votre attachement au symbolisme républicain. Soyez-en remerciés !

Honorables députés et chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

Comme nous le savons, l'Assemblée nationale est le temple de la démocratie, enceinte de la discussion délibérative et tribune du débat contradictoire. La principale activité quotidienne des représentants est : s'exprimer, argumenter, converser, en un mot, débattre pour aboutir à l'expression de la volonté générale.

Les assemblées parlementaires se caractérisent précisément par des procédures rigoureuses et de multiples espaces de discussions. Elles apparaissent, sans grossir les traits, comme un laboratoire naturel, le lieu par excellence de délibération en société. À ce titre, je voudrais saluer la maturité des différents groupes parlementaires qui privilégient en toutes circonstances les valeurs triomphantes de dialogue et de concorde.

Dans le sillage de l'histoire parlementaire, nous poursuivons le devoir qui est le nôtre : contribuer à forger une législation innovante.

Ce moment, mes chers collègues, est une convocation non seulement de notre engagement envers la démocratie et la justice, mais aussi la réaffirmation de notre volonté inébranlable de servir le Togo avec intégrité.

Ce cap que nous maintenons reste guidé par la vision du Président de la République : « garant de la continuité de l'État et des institutions de la République » pour reprendre la formule consacrée par la Constitution. Je voudrais donc rendre hommage au Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, dont les très hautes orientations font garantir à notre pays un climat de paix et de sécurité.

Dans le même élan de reconnaissance, nous nous devons de nous réjouir de sa contribution aux efforts de construction d'un monde meilleur : le triomphe de la diplomatie de paix du Togo. En effet, grâce à la mission de médiation confiée au Président de la République par ses pairs, nous assistons à la levée des sanctions de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), favorisant ainsi la consolidation de la stabilité et de la solidarité dans la sous-région.

Cet heureux dénouement reflète l'abnégation d'un homme d'État et établit une fois encore le rôle historique que le Togo joue en tant que pilier de paix et de dialogue entre les nations.

C'est donc avec un profond respect et une immense fierté que nous saluons cette grande réussite, réussite qui renforce notre conviction dans les principes de coopération et d'unité, socles indispensables pour la coexistence pacifique des peuples un monde en perpétuelle mutation.

Honorables députés et chers collègues ;

Tenus par le serment de rester disponibles et productifs jusqu'à la prise de fonction effective des députés de la prochaine législature, comme le consacre l'article 52 alinéa 11 de la Constitution, nous devons résolument continuer la mission qui est la nôtre, conscients qu'elle concourt à la poursuite des actions d'un « Togo en paix, une nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable ».

Ainsi, bien que le contexte de l'ouverture de cette première session ordinaire de l'année 2024 coïncide avec l'annonce de la tenue prochaine des élections législatives et régionales, nous devons nous engager à ne pas perdre de vue le cours normal des activités régaliennes de la Représentation nationale. Dans cet élan, il m'est loisible de nous rappeler que 21 projets et une proposition de loi sont à ce jour déposés sur le bureau de l'Assemblée nationale.

Ces projets et propositions de loi sont relatifs non seulement à la révision constitutionnelle et à la modernisation des institutions de la République, mais aussi à des domaines aussi variés que divers, tels que la fonction publique, l'environnement, l'urbanisme, les finances, les droits de l'homme, la justice, le foncier, les entreprises publiques.

Dans ce sens, je voudrais nous engager à œuvrer sans relâche pour faciliter nos travaux, encourager le dialogue constructif et veiller à ce que nos prises de décision continuent de s'inscrire dans l'intérêt supérieur de l'ensemble de la population togolaise.

Que nos travaux soient guidés par l'esprit de collaboration, de respect mutuel et d'engagement envers notre nation. Puisse cette première session ordinaire marquer une étape significative dans notre marche commune vers un avenir meilleur pour tous tout en renouant la solidarité pour un Togo chéri, uni, prospère et surtout un Togo, l'or de l'humanité.

C'est sur ces invites que je déclare ouverte la première session ordinaire de l'année 2024.

Vive la République pour que vive l'Assemblée nationale !

Dieu bénisse le Togo et toutes les autres nations du monde !

Je vous remercie de votre aimable attention !